

COMMUNE
DE
L'ABBAYE



COMPTES 2013

TABLE DES MATIÈRES

Comptes de Fonctionnement & Bilan 2013

	Page	
Exposé des motifs	1 à 9	(9 pages)
Comptes de fonctionnement	10 à 16	(7 pages)
Récapitulation par natures	17	recto/verso
Bilan	18 à 19	(2 pages)
Tableau des amortissements Tableau de répartition des intérêts	20	recto/verso

* * * * * **Annexes** * * * * *

Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux	Annexe - A	page 1 - 3
Groupement forestier du Mollendruz	Annexe - B	page 4
Rapport de la Protection civile	Annexe - C	page 5 - 7
SDIS Vallée de Joux	Annexe - D	page 8 - 9
Vallée de Joux Tourisme	Annexe - E	page 10
Ordures ménagères et déchets Vallée de Joux	Annexe - F	page 11



DE
L'ABBAYE

Tél. 021 841 16 33
Fax 021 841 19 72
municipalite@labbaye.ch

Réf. GG/jr - mc

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1344 L'Abbaye

Préavis n° 3/2014

Rapport de gestion et comptes de l'année 2013

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères),

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 1^{er} avril 1993, et du règlement de Conseil communal du 1^{er} janvier 2008, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2013 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2013.

Vous trouverez également en annexe de ce fascicule les comptes des Ecoles primaires et secondaires de la Vallée de Joux, les comptes du Groupement forestier du Mollendruz, le rapport de la Protection civile régionale, les comptes du SDIS et le rapport de Vallée de Joux Tourisme et une annexe sur le coût des déchets Vallée de Joux.

Pendant l'exercice mentionné, la Municipalité a tenu 46 séances, sans compter les nombreuses séances de délégation, les séances intermunicipalités et celles avec les divers Services de l'Etat de Vaud.

Durant l'année 2013, il a été délivré:

- 18 permis de construire
- 11 permis d'utiliser et/ou d'habiter
- 8 permis de fouille
- 17 permis de construire avec dispenses d'enquête publique

Les comptes de fonctionnement 2013 se présentent comme suit :

Aux charges	frs	7'031'159.29
Aux revenus	frs	7'246'918.76
Excédent de recettes	frs	<u>215'759.47</u>

Le budget 2013 voté par le Conseil Communal, prévoyait :

Aux charges	frs	6'673'006.00
Aux revenus	frs	6'560'740.00
Excédent de dépenses	frs	<u>112'266.00</u>

TITRES - Dossier BCV 751.93.20				Estimation	Valeur comptable
343 actions	de frs	10.--	B.C.V.	166'269.25	27'440.00
1030 actions	de frs	25.--	Romande Energie SA	1'096'950.00	25'750.00
365 actions	de frs	1'000.--	S.E.V.J. S.A.	365'000.00	365'000.00
5 parts	de frs	100.--	Coop. Mut. Vaudoise	pas de cours	500.00
2'413 actions	de frs	100.--	Centre Sportif Vallée	241'300.00	--
3 actions	de frs	100.--	S.A.P.J.V. L'Isle	pas de cours	--
10 actions	de frs	100.--	Grottes de Vallorbe	500.00	--
265 actions	de frs	100.--	Téléski du Lac de Joux	pas de cours	2.00
10 parts	de frs	10.--	Coop. Vaud. Caution	pas de cours	1.00
735 actions	de frs	50.--	A.V.J. S.A.	pas de cours	--
286 actions	de frs	10.--	Travys SA Yverdon	pas de cours	--
5 actions	de frs	100.--	Cie Générale de Navigation sur le Lac Léman SA – Lausanne	12.50	500.00
parts	de frs	18'500.--	Cie Navigation Lac de Joux	pas de cours	--
50 parts	de frs	75.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	1.00
1 part			Théâtre du Jorat s.v.n.	pas de cours	--
Total dossier BCV				1'870'694.50	419'194.00

Dépôt 20 6.107.056.04 Crédit Mutuel de la Vallée S.A. -				Estimation	Valeur comptable
1 Obligation de caisse	Crédit Mutuel Vallée SA, 1.25 %	frs.		120'000.00	120'000.00
7 actions	de frs	100.--	Crédit Mutuel Vallée SA	6'314.00	2'310.00
Total dépôt Crédit Mutuel de la Vallée SA				126'314.00	122'310.00

Titres présentés				Estimation	Valeur comptable
5 parts	de frs	100.--	B.V.A Holding N° 745 à 749	pas de cours	--
1 action	de frs	100.--	Centre sportif Vallée N°28'632	100.00	100.00
5 actions	de frs	1'000.--	Cridec S.A. N°4580 à 4584	pas de cours	1.00
30 parts			Train à vapeur n° 173 à 202	pas de cours	1.00
5 parts	de frs	100.--	Centre Nordique du Mollendruz N° 36 à 40	pas de cours	--
5 parts	de frs	100.--	Ass. Tourisme Social Vallorbe N° 634 à 638	pas de cours	--
1 certificat	N° 51/08 de 55 actions nominatives de frs 800.-- et de 2 actions nominatives de frs 2'400.-- libéré à 100% - Valorsa Penthaz			48'800.00	--
1 certificat de parts sociales			Fondation Espace Horloger	53'480.00	1.00
40 parts	de frs	250.--	A.F.V.-B.V.	10'000.00	--
5 parts	de frs	2'000.--	Maison d'Accueil N° 2000.04 à 2000.08	pas de cours	--
25 parts	de frs	100.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	--
25 parts	de frs	200.--	Grenadiers –Les Bioux	pas de cours	--
5000.-	certificat de participation au capital Sodefor II			pas de cours	--
Total				112'380.00	5'103.00

Titres non présentés

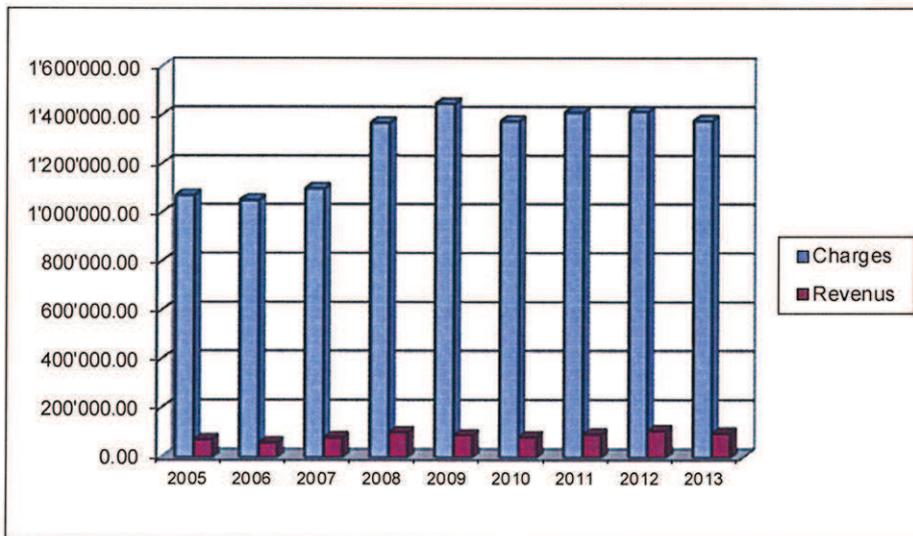
2100.- parts Tennis Club du Lac Brenet 1.00

Total Général	2'109'388.50	541'608.00
----------------------	---------------------	-------------------

ADMINISTRATION



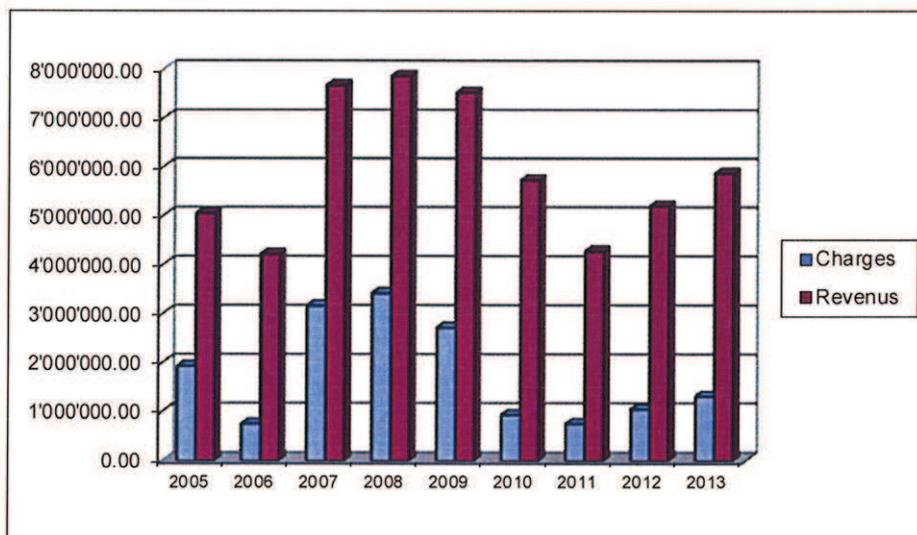
Année	Charges	Revenus
2005	1'072'975.33	73'035.00
2006	1'053'208.67	60'090.25
2007	1'099'987.95	81'080.35
2008	1'370'576.58	102'342.90
2009	1'448'509.42	91'121.90
2010	1'376'169.32	82'375.20
2011	1'412'507.14	94'320.05
2012	1'415'617.24	108'213.55
2013	1'378'326.34	98'184.73



FINANCES



Année	Charges	Revenus
2005	1'932'131.70	5'053'627.19
2006	750'222.97	4'219'716.35
2007	3'166'968.96	7'675'894.12
2008	3'422'672.62	7'867'300.86
2009	2'717'397.91	7'526'263.15
2010	933'912.87	5'733'444.39
2011	749'459.77	4'279'149.59
2012	1'050'023.33	5'201'910.97
2013	1'314'043.94	5'874'238.71



Préambule

Les comptes de l'exercice 2013 se présentent de la manière suivante :

a) Excédent de recettes avant amortissement et l'évaluation de correction de la participation au fonds de péréquation et à la facture sociale cantonale :	frs. 1'271'170.32
b) Amortissements :	
• Obligatoires :	frs. 207'360.00
• Complémentaires, suite au résultat, compte route 9141.07.05 :	frs. 50'000.00
• Supplémentaires; prélevés sur fonds de réserve :	frs. 58'219.00
• Supplémentaires et arrondis :	frs. 39'831.85
Total des amortissements :	frs 355'410.85
c) Evaluation correction participation fonds de péréquation :	frs 380'000.00
d) Evaluation correction facture sociale cantonale :	frs 320'000.00
Excédent de recettes après attributions:	frs 215'759.47

Ce résultat bénéficiaire s'explique (en partie) par deux éléments importants :

1) Gains sur vente de terrain (Watch Déco) compte 220.4242 :	frs 151'905.00
2) Décompte péréquation et facture sociale 2012 plus favorable qu'estimé (montant inscrit en transitoire de 100'000.- ; reçu 246'000.-)	frs 146'000.00

Dès lors il faut relativiser le résultat des comptes de fonctionnement 2013.

Les 4 points d'impôts supplémentaires (**dès l'année 2014**) accordés par le Conseil Communal seront indispensables notamment pour procéder aux amortissements des investissements effectués ou à effectuer. Du point de vue de la trésorerie, ils permettront de contenir la dette.

Le capital de la commune est à nouveau positif, ce qui était une des priorités à atteindre.

Valeur du point d'impôt aux comptes 2011 :	frs 44'415.00
Valeur du point d'impôt aux comptes 2012 :	frs 51'143.00
Valeur du point d'impôt aux comptes 2013 :	frs 56'614.00

C'est la valeur du point d'impôt aux comptes 2011 qui a été utilisé par l'Administration cantonale des impôts pour déterminer la participation aux factures de l'Etat.

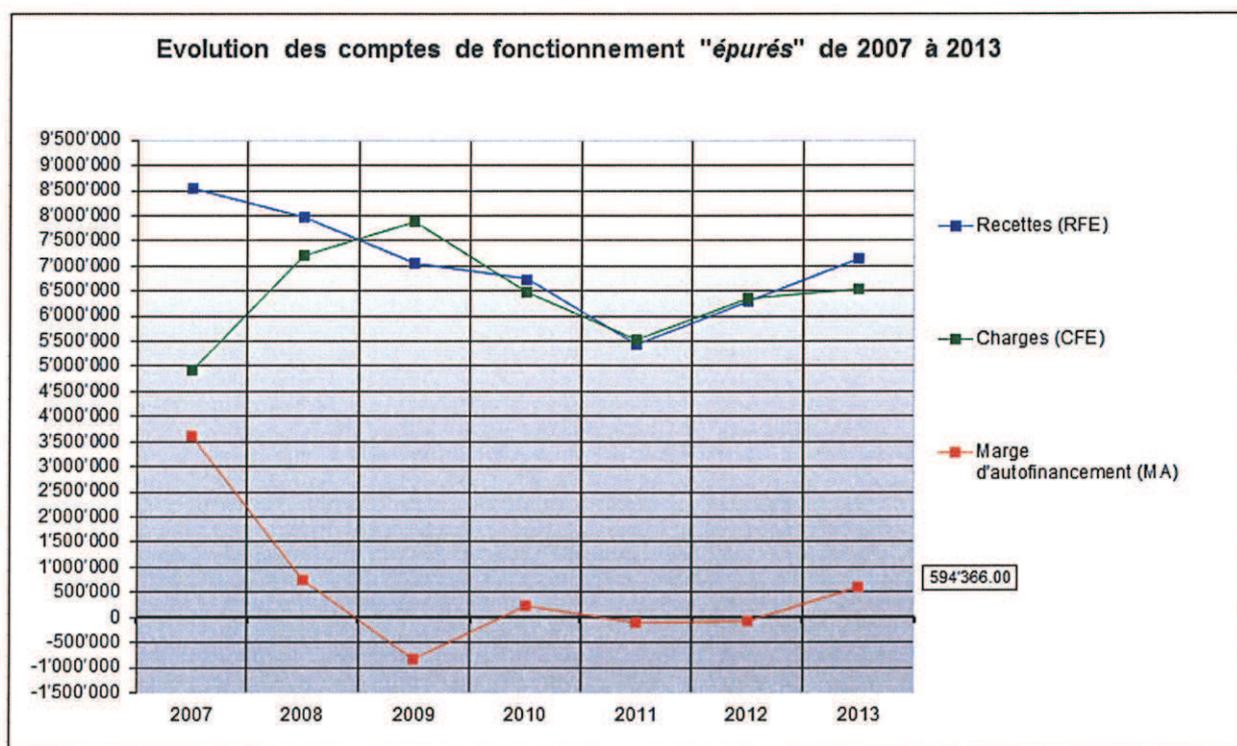
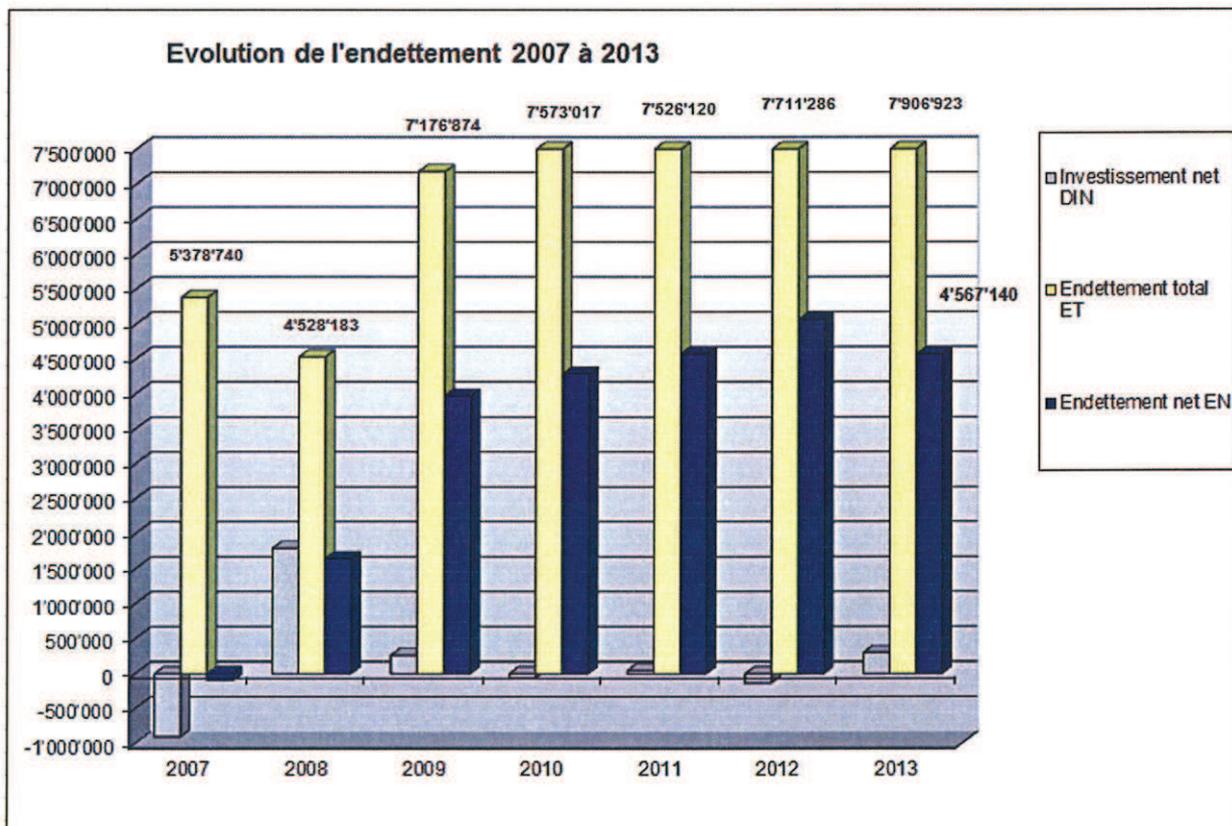
Variations entre les recettes de la base (2011) pour la détermination des acomptes factures sociales et péréquation intercommunale et celles des comptes 2013 : **frs 967'250.00**

Evaluation du rattrapage à effectuer globalement suite à cette variation de recettes : **frs 700'000.00**

Pour 2013, ceci veut dire qu'environ le **72.4%** de l'augmentation des recettes des comptes définissant la valeur du point d'impôt sera reversée à l'Etat de Vaud.

La variation de la valeur du point d'impôt n'est que partiellement reflétée dans le résultat final des comptes.

Les services de l'Etat de Vaud et une délégation de l'Union des communes vaudoises travaillent dans le but de modifier la péréquation intercommunale. Les recettes liées aux entreprises seront plus partagées entre les communes qu'actuellement.



« Quotité de la dette brute » l'échelle d'évaluation est la suivante :

< 50%	Très bon
50% - 100%	Bon
100% - 150%	Moyen
150% - 200%	Mauvais
200% - 300%	Critique
> 300%	Inquiétant

Analyse comptable 2013

L'actif disponible (AD) (compte postal, placements, débiteurs et transitoires) comprend toutes les liquidités alors que l'endettement total (ET) (dettes à long terme, dettes à court et moyen terme, créanciers et transitoires) représente les engagements de la commune vis-à-vis de l'extérieur.

La différence entre (ET) - (AD) représente l'endettement net (EN).

Année (fin)	Population (au 31.12.)	ET - AD (EN)	EN / Habitant fr.
2003	1238	1'902'232	1'536.53
2010	1311	4'283'341	3'267.23
2011	1314	4'573'403	3'480.51
2012	1332	5'061'703	3'800.07
2013	1364	4'567'140	3'348.35

De plus, l'endettement net (EN) est le meilleur indicateur du niveau d'endettement communal, le tableau ci-dessous montre son évolution (rapport MA/EN). On estime que ce ratio devrait si possible rester supérieur à 15% et ne pas être en dessous de 5%.

L'évolution des comptes de fonctionnement est également mentionnée dans le même tableau, le rapport (MA/RFE) idéal serait qu'il soit supérieur à 10%. (Illustration graphique, voir ci-contre)

Année (fin)	Charges (CFE)	Recettes (RFE)	Marge d'autofinancement (MA)	MA / EN	MA / RFE
2003	4'747'381.11	6'133'663.54	+ 1'386'282.43	72.88 %	22.60 %
2010	6'488'839.73	6'735'005.14	+ 246'165.41	5.75 %	3.66 %
2011	5'541'599.40	5'432'444.19	- 109'155.21	nég. - 2.39 %	nég. - 2.01 %
2012	6'360'470.24	6'302'590.07	- 57'880.17	nég. - 1.14 %	nég. - 0.92 %
2013	6'540'108.88	7'134'475.26	+ 594'366.38	13.01 %	8.33 %

D'autre part, l'analyse de la structure du Bilan permet de:

1. S'assurer de la couverture financière des fonds de réserve.

Le montant des actifs disponibles (AD) après déduction des engagements courants, correspond à l'AD net. Celui-ci doit être supérieur ou égal au montant des réserves (N° 928 du Bilan)

	2012	2013
Actifs Disponibles (910 + 911 + 912 + 913) /. 9123	2'649'582.90	3'339'782.75
Engagements courants (920 + 921 + 923 + 925)	1'702'246.07	1'550'043.00
Actif Disponible net	<u>947'336.83</u>	<u>1'789'739.75</u>
Fonds Réserve (928)	516'464.00	518'093.50
La différence est supérieure de fr.	430'872.83	1'271'646.25

2. Contrôler que le niveau des emprunts ne soit pas supérieur aux investissements.

Le montant des immobilisations devrait être supérieur ou égal au montant des emprunts.

	2012	2013
Immobilisations (912 + 914 + 915)	5'955'599.55	5'673'826.10
Emprunts (922) + (921)	6'766'887.54	6'356'880.00
La différence est supérieure de fr.	-811'287.99	-683'053.90

La « Quotité de dette brute »

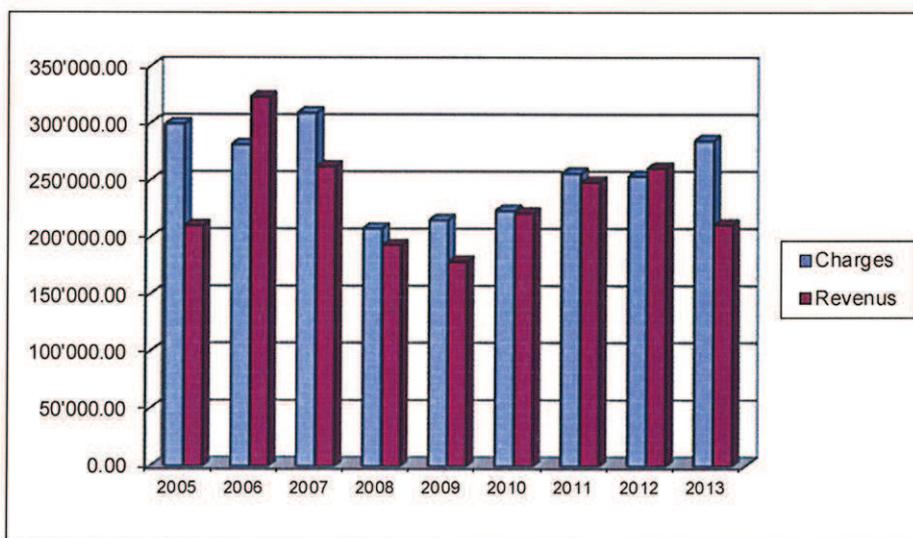
	2012	2013
Calculé sur les emprunts et fonds (922) + (923) divisé par (RFE)	109.78 %	93.45 %

Gabriel GAY

FORETS



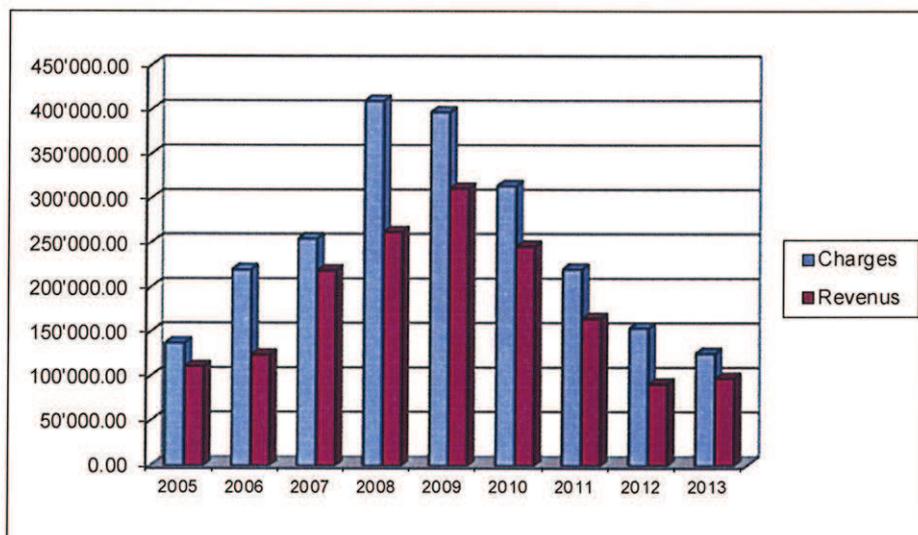
Année	Charges	Revenus
2005	299'501.65	210'509.40
2006	281'547.95	323'397.46
2007	309'267.15	262'375.50
2008	208'089.40	193'299.45
2009	215'339.00	178'847.85
2010	223'523.45	221'412.05
2011	256'056.85	248'493.80
2012	253'636.90	260'511.90
2013	285'044.25	211'085.40



ALPAGES



Année	Charges	Revenus
2005	137'494.70	111'100.85
2006	220'157.10	124'251.00
2007	254'814.00	218'892.90
2008	409'988.15	262'267.05
2009	396'930.40	311'296.45
2010	313'848.80	246'091.80
2011	220'433.35	165'184.80
2012	154'283.65	91'494.30
2013	125'828.65	97'962.80



650 - Service de défense incendie et secours**Agrandissement locaux SDIS, selon le préavis N° 01-2012**

Travaux effectués en 2012	fr.	555'873.00	selon préavis 6/2013 (page 5)
---------------------------	-----	------------	-------------------------------

Effectués en 2013

Berney Constr.	fr.	1'764.00	(divers)
Rachet SA	fr.	19'790.90	(portes ancien local)
SEVJ SA	fr.	3'189.65	(divers)
Téléski SA	fr.	16'200.00	(dépôt matériaux)
En réserve (travaux à venir)	fr.	35'000.00	(goudronnage et chauffage)
Divers	fr.	4'165.15 =>	fr. <u>635'982.70</u>
Subvention totale - ECA	fr.		fr. - 313'755.00
Amortissement 2013 + arrondis	fr.		fr. - 13'727.70

Montant au 31.12.2013 **compte 9141.12.01** **fr. 308'500.00**

Crédit total selon préavis de fr. 643'700.- ./ 313'755 de subventionnement total.

660 – Protection civile

660.3521 (fr. 26'018.30) Protection civile régionale

Le montant est inférieur au budget. (Coût par habitant à fr. 19.07)

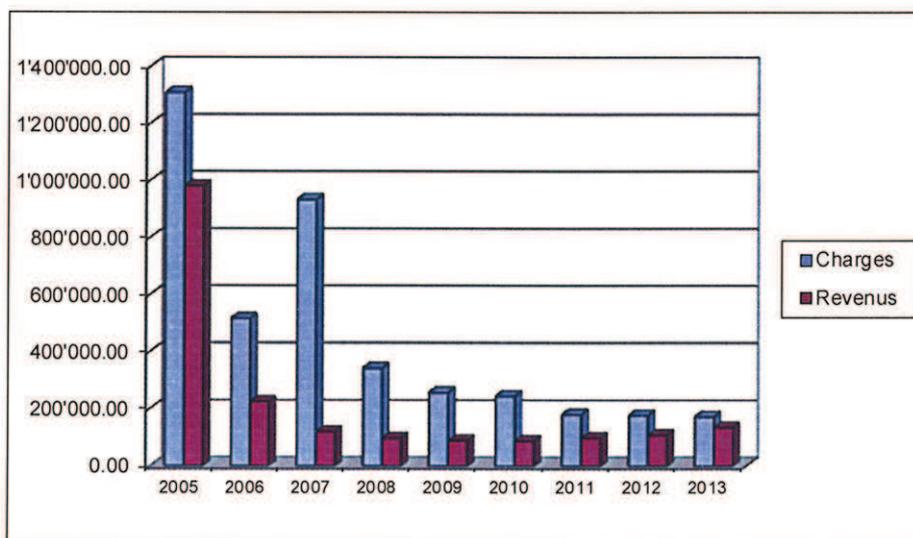
Vous trouverez dans les documents annexés le rapport de Monsieur Reynald Gay, commandant de l'Office Régional de la Protection Civile (ORPCi), que je profite de remercier pour son travail.

Paul-Claude ROCHAT

BATIMENTS



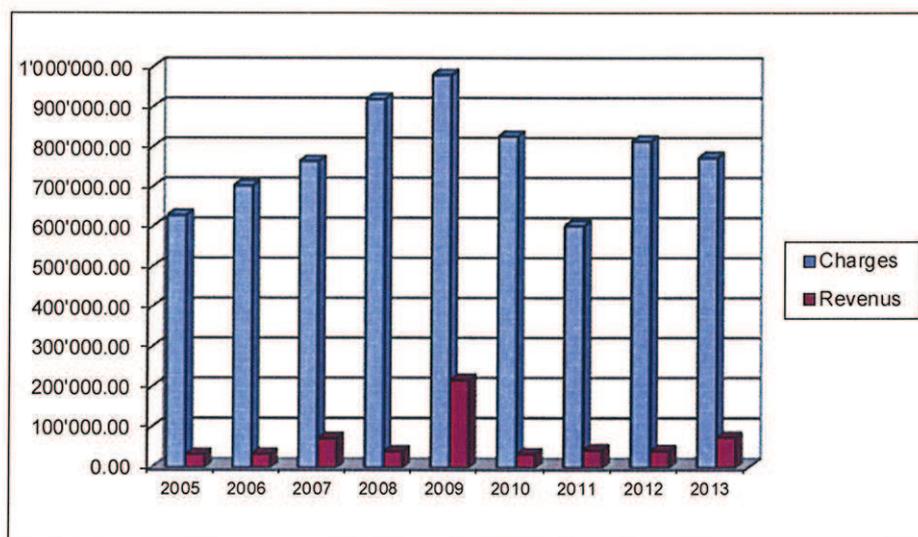
Année	Charges	Revenus
2005	1'307'613.18	981'209.15
2006	515'983.75	225'060.20
2007	932'924.45	119'812.45
2008	342'144.90	97'351.80
2009	257'511.60	89'254.35
2010	244'472.51	87'197.80
2011	180'375.90	98'383.05
2012	177'260.85	108'409.15
2013	172'366.95	134'801.40



TRAVAUX



Année	Charges	Revenus
2005	629'006.05	32'479.50
2006	703'430.80	33'694.45
2007	764'609.80	72'445.75
2008	919'948.55	39'597.40
2009	980'083.85	218'121.15
2010	826'293.85	33'186.20
2011	602'843.80	43'133.90
2012	814'275.60	41'003.72
2013	772'721.35	74'595.42



430 - Réseau routier

Le coût du déneigement sera mieux estimé pour les années futures.

L'état global du réseau routier de la commune demande un entretien important pour la somme devisée à environ :

Les Bioux	1'500'000.-
L'Abbaye	300'000.- (sans la place de la Tour)
Le Pont	500'000.-

450 – Déchets

Le premier exercice comptable suite à l'introduction de la taxe au sac est satisfaisant et demande à être confirmé sur ces prochaines années.

En annexe (F) le détail des coûts des déchets Vallée de Joux.

Albert RUEGGER

150 – Centre sportif

Notre participation au déficit de fonctionnement est fidèle aux prévisions, selon la clé de répartition prorata habitants.

(2 parts pour le Chenit et 1 part pour L'Abbaye et 1 part pour Le Lieu) (Compte n° 150.3523)

500 Instruction publique

Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux

L'année civile 2013 a essentiellement été consacrée à la mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire ; les degrés 1 – 9 intègrent tous les éléments de la LEO alors que les degrés 10 et 11 (anciennement 8 et 9) sont restés soumis à l'ancien régime en ce qui concerne la promotion des élèves et leur certification en fin de 11^{ème} année. De ce fait, la LEO entrera pleinement en vigueur dès la rentrée 2015. Rappelons que la LEO prévoit deux voies au lieu de trois à l'issue du 8^{ème} degré, soit voie pré-gymnasiale et voie générale assortie de deux niveaux pour les branches français, mathématiques et allemand.

Au niveau des comptes communaux 510 et 520, les nouvelles charges concernant le réfectoire et la médiathèque expliquent l'augmentation des comptes scolaires.

Bâtiments scolaires

La première aile du site de Chez-le-Maître a été livrée aux utilisateurs à la rentrée d'août 2013.

La partie médiathèque a accueilli dans un premier temps les élèves de la scolarité obligatoire, les classes s'y rendant de manière groupée ; les élèves du site de Chez-le-Maître ont également l'occasion de s'y rendre durant les récréations. Il est à relever que le personnel, soit deux collaboratrices pour un total de 1.4 ETP, sera cantonalisé dès janvier 2014. L'ouverture au public adulte est prévue lors du second semestre de l'année 2014. La médiathèque rencontre un indéniable succès tant auprès des élèves que du Corps enseignant ; le concept architectural, la variété et le nombre d'ouvrages déjà à disposition ainsi que le professionnalisme du personnel ont été relevés.

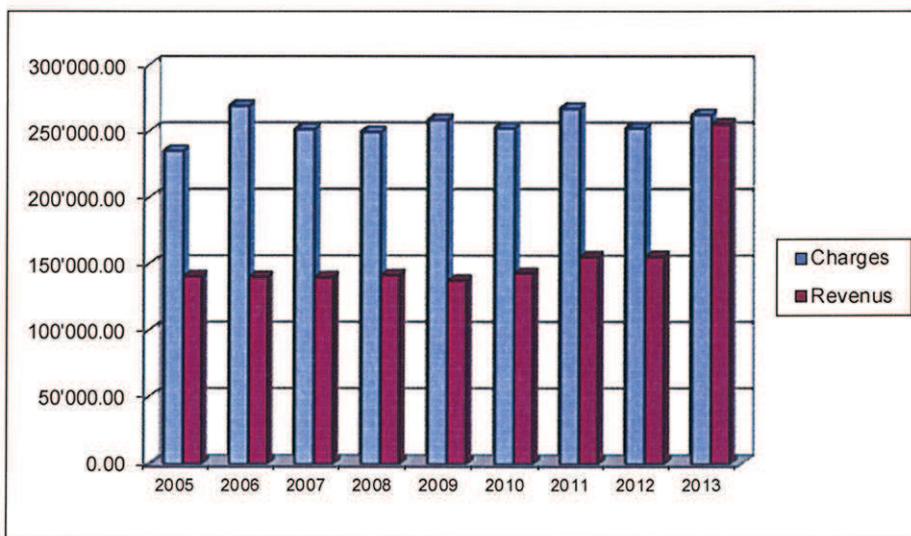
La première aile du site de Chez-le-Maître a été livrée aux utilisateurs à la rentrée d'août 2013.

La partie médiathèque a accueilli dans un premier temps les élèves de la scolarité obligatoire, les classes s'y rendant de manière groupée ; les élèves du site de Chez-le-Maître ont également l'occasion de s'y rendre durant les récréations. Il est à relever que le personnel, soit deux collaboratrices pour un total de 1.4 ETP, sera cantonalisé dès janvier 2014. L'ouverture au public adulte est prévue lors du second semestre de l'année 2014. La médiathèque rencontre un indéniable succès tant auprès des élèves que du Corps enseignant ; le concept architectural, la variété et le nombre d'ouvrages déjà à disposition ainsi que le professionnalisme du personnel ont été relevés.

DECHETS



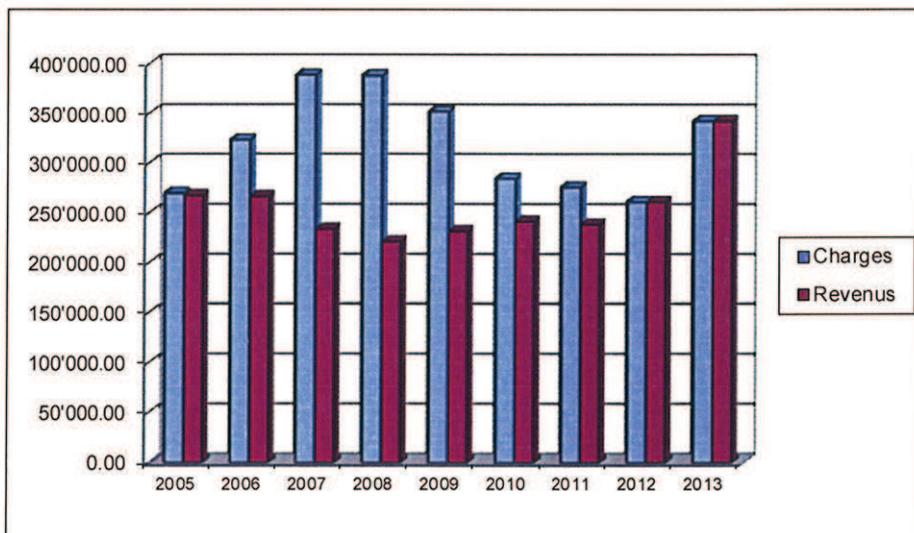
Année	Charges	Revenus
2005	235'520.95	141'181.85
2006	269'435.60	140'593.65
2007	251'882.25	140'316.40
2008	249'851.45	142'105.70
2009	258'860.45	137'866.05
2010	252'717.65	143'368.70
2011	267'425.05	155'538.15
2012	252'627.50	155'884.75
2013	262'580.60	255'655.28



EPURATION



Année	Charges	Revenus
2005	269'770.30	267'777.15
2006	323'486.75	266'625.90
2007	388'492.25	233'887.50
2008	387'909.30	221'253.55
2009	351'750.90	231'784.40
2010	284'307.15	241'468.50
2011	275'778.75	238'324.65
2012	261'099.10	261'098.20
2013	342'117.03	342'114.95



Réfectoire scolaire

Un cuisinier (70%) et une aide de cuisine (60%) ont été engagés. Près de 80 repas par jour sont servis. Les produits frais et locaux sont privilégiés, les échos sont très positifs.

Trois groupes d'élèves fréquentent, sous inscription, le réfectoire:

- A. degrés 1 – 6 sous la supervision du personnel de l'UAPE « Le Chat botté »
- B. degrés 7 – 11 sous la supervision du personnel du Tempo Squad
- C. étudiant(e)s de l'Ecole technique

ELEVES ET CLASSES

L'Etablissement primaire et secondaire comptait, à la rentrée d'août 2013 723 élèves répartis en 41 classes. Le nombre d'élèves est similaire à celui constaté l'année précédente. Force est de constater que les nouvelles constructions d'immeubles ou d'habitations individuelles n'ont eu qu'un effet marginal sur la démographie scolaire.

Faute d'effectif suffisant, une classe d'accueil pour les jeunes élèves a été fermée. Ces données démontrent un vieillissement de la population combière si l'on compare le ratio *nombre d'élèves d'une tranche d'âge par 1000 habitants* par rapport à des Etablissements de plaine.

63 élèves ont été libérés de l'obligation scolaire en juillet 2013 et se sont dirigés vers les filières de formation suivantes :

A. gymnase :	14
B. école professionnelle à plein temps :	3
C. apprentissage :	24
D. RAC I et II :	4
E. OPTI :	6
F. Autres :	12

Le planning des camps et sorties a pu être respecté ; les cours de ski dispensés durant deux jours aux classes des degrés 3 à 6 ont pu avoir lieu, l'enneigement ayant été suffisant.

Tempo Squad

Les animateurs assurant l'encadrement des élèves mangeant au réfectoire, la diminution de ce compte est reportée dans le cpte 500.3522.4 des comptes de l'ASIVJ.

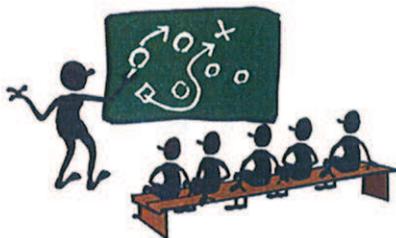
Il y a eu des changements d'animateurs au Tempo Squad en 2013.

Mme Florence Chabloz a quitté ses fonctions en mars et a été remplacée par Mme Laura Wenger en août.

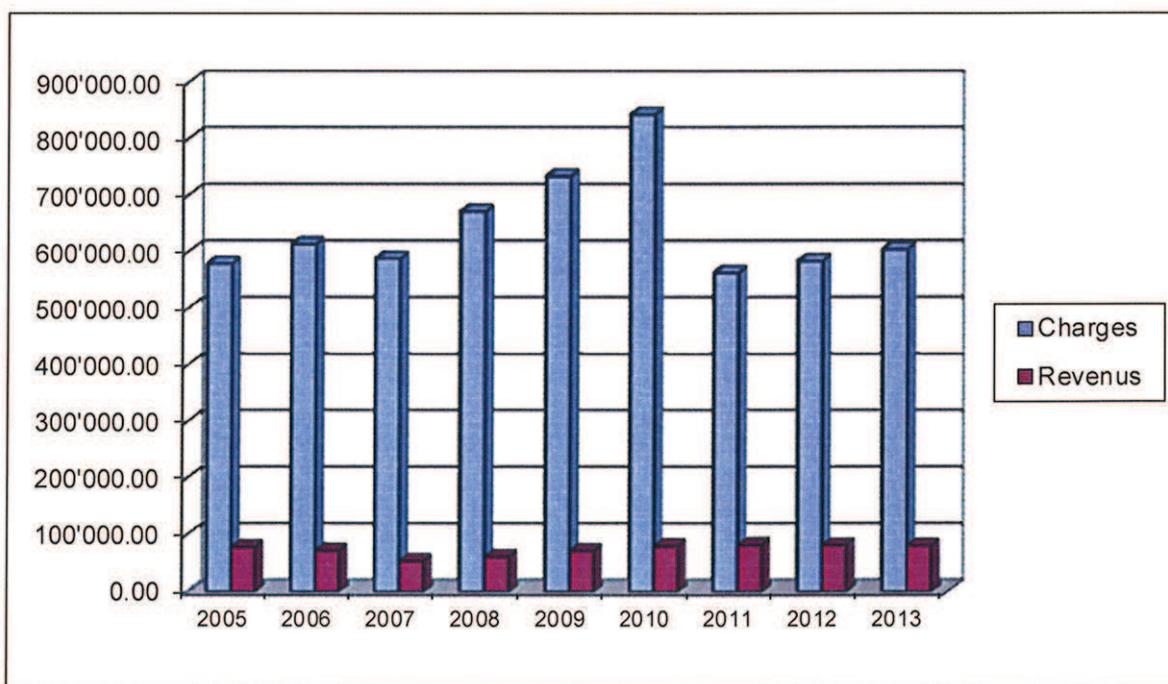
Monsieur Steeve Haller a quitté le Tempo fin décembre, il a été remplacé début janvier par Monsieur Fabien Olivier.

Les animateurs proposent diverses activités et favorisent les activités locales (patinoire, sports d'équipes au centre sportif) tout en organisant plusieurs fois par année des sorties hors de la Vallée.

INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES



Année	Charges	Revenus
2005	579'525.15	78'000.00
2006	613'702.90	72'000.00
2007	588'652.60	53'600.00
2008	671'369.45	61'200.00
2009	733'806.80	71'800.00
2010	842'978.15	80'300.00
2011	563'509.60	81'700.00
2012	584'358.85	81'400.00
2013	605'038.30	80'600.00



Ecole de musique - Vallée de Joux

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012-2013

C'est indéniablement l'implémentation de la nouvelle loi sur les écoles de musique qui nous aura le plus préoccupé cette année.

Les directives que nous recevons de la FEM sont lacunaires et même aussi parfois équivoques. Ceci ne simplifie définitivement pas notre tâche. Grâce à l'engagement conséquent d'une partie du comité dévoué à cette cause, néanmoins les choses sont en bonne voie.

Pour le reste l'école continue de tourner, un nombre constant d'élèves, des auditions et des examens comme d'habitude et un joli concert final pour couronner le tout.

Les finances sont saines et il n'y a rien à signaler de ce côté.

Trois professeurs nous ont quittés:

Mme Danièle Stöckli (accordéon),
Mme Anne- Sylvie Schmidt (piano)
M. Gustavo Murillo (guitare).

Tous nous ont accompagnés pendant de nombreuses années à notre entière satisfaction.

C'est pour éviter les trajets de leur domicile que Mme Schmidt et M. Murillo ont choisi de nous laisser pour enseigner près de leur domicile. Mme Stöckli préfère arrêter l'enseignement plus tôt que de se lancer dans une formation complémentaire nécessaire dans le cadre de la LEM.

Les professeurs d'accordéon et de guitare sont remplacés respectivement par Mme Amadio et M. Rochat. Les élèves de Mme Schmidt sont repris par nos deux professeurs de piano restantes.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui oeuvrent pour le bien de l'EMVJ, et tout particulièrement cette année, M. Christophe Gingins vice-président, ainsi que Mme Jacqueline Rochat secrétaire-comptable, qui ont travaillé avec ténacité et sans compter leur temps pour faire entrer au mieux notre école dans cette nouvelle structure cantonale.

Cerutti Mario Président

Pompes funèbres

En 2013, les recettes et le nombre de décès sont comparables à l'année 2012.

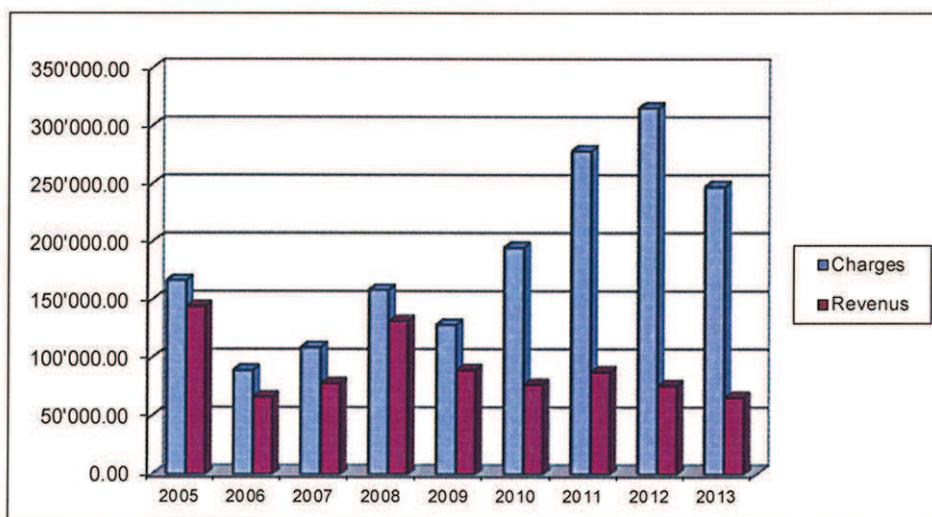
Au vu des résultats annuel 2013, l'excédent a été redistribué aux communes selon la clé de répartition par habitants. A noter que la tenue des comptes est établie par le boursier de la Commune du Lieu, responsable des comptes pour les Pompes Funèbres Vallée de Joux (Service intercommunal).

Laurent NYDEGGER

ACTIVITES DE POLICE



Année	Charges	Revenus
2005	166'964.35	144'668.90
2006	89'651.90	66'583.20
2007	109'312.70	78'299.45
2008	158'746.60	131'857.30
2009	128'693.50	89'757.80
2010	195'127.35	77'113.50
2011	278'465.25	88'016.20
2012	315'314.88	76'178.75
2013	247'704.88	66'119.75

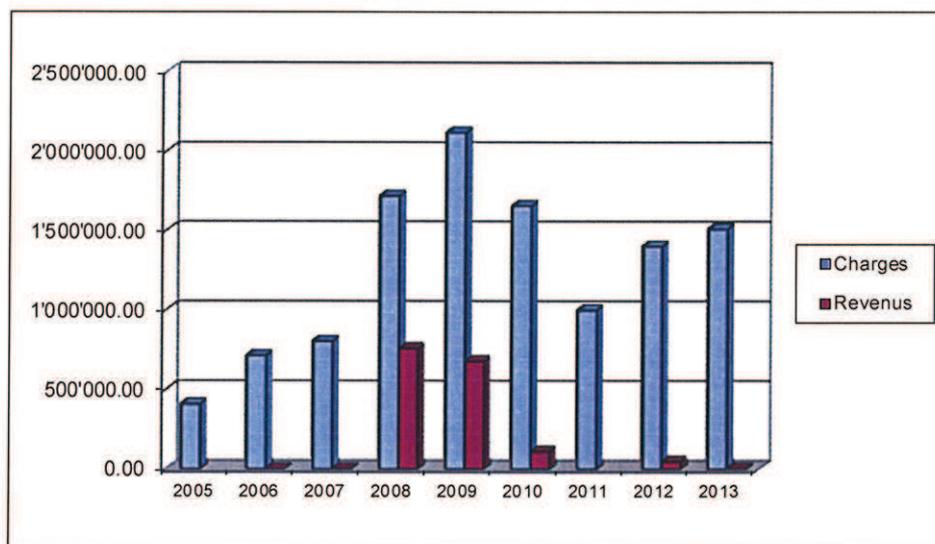


Les deux points d'impôts « recettes » n'apparaissent pas sur ce graphique

SERVICE SOCIAL



Année	Charges	Revenus
2005	408'885.60	2'400.00
2006	712'906.85	2'400.00
2007	803'021.65	2'400.00
2008	1'715'834.65	757'141.00
2009	2'114'574.40	677'538.00
2010	1'653'619.40	108'816.00
2011	998'479.30	
2012	1'402'143.65	46'484.78
2013	1'510'124.35	4'780.82



Rapport CMS 2013

Le CMS est ouvert du lundi au vendredi de 8h.00 à 12h.00 et de 13h.30 à 17h.00 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

En dehors de ces heures une infirmière est atteignable en cas d'urgence. Les soins programmés sont assurés 365 jours sur 365 jours, y compris le soir et le week-end. Une permanence infirmière au CMS est assurée en semaine de 16h.00 à 17h.00 pour des soins infirmiers prescrits sur ordonnance par le médecin.

La permanence "parents-enfants" a lieu le mardi de 15h.45 à 17h15 à la salle de Paroisse.

Durant l'année 2013, 63 collaborateurs ont fourni des prestations pour le CMS de la Vallée. Il a pris en charge une moyenne de 217 clients par mois. Le CMS a effectué 46'112 heures dont 26'804 heures ont été facturées soit aux assurances, soit aux clients. Ces heures sont réparties de la façon suivante : 12'509 h. de soins de base, 9'111 h. de ménage médico-social, 209 h. d'aide à la famille, 2'957 h. de soins infirmiers, 945 h. d'évaluation et 506 h. de prestations d'ergothérapie. Le CMS a une dotation pour le poste d'assistante sociale de 110%. 11'601 repas froids ont été livrés à domicile. Le personnel a parcouru 298'875 km pour son travail durant cette année.

Janine BERNEY

Fondé sur ce qui précède, nous invitons votre Conseil à :

1. Approuver le présent exposé.
2. Adopter les comptes de l'exercice 2013, avec un excédent de recettes **fr. 215'759.47**
3. Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2013.

La Municipalité se tient à votre entière disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères), à l'assurance de sa parfaite considération.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Gabriel GAY



Le Secrétaire


Jacky REYMOND

Municipaux responsables: MM. Gabriel Gay, syndic

Commission: Golay Jean Frédéric, rapporteur –
membres Berney Marie-Josèphe, Bifrare Christophe, Grobet Heidi, Poget Jean-Paul
suppléants Siegrist Hélène, Kehrlé Claude, Reymond Mathieu